



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} juin 2026

44 élus présents (57 en exercice, 5 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**PETITE ENFANCE : VERSEMENT DU 2ÈME ACOMPTE DES SUBVENTIONS AU
TITRE DE 2026 (2026/143B/7.5.6)**

Mulhouse Alsace Agglomération contribue au fonctionnement des structures petite enfance permettant un accueil varié et de qualité des enfants de moins de 4 ans.

À ce jour, Mulhouse Alsace Agglomération a versé aux établissements une avance correspondant à 50% du montant de la subvention attribuée en 2025.

Il est proposé un deuxième versement de la subvention au mois de juin 2026. Celui-ci correspond à la subvention 2025 diminuée du premier acompte déjà perçu, multiplié par 60%.

À ce titre, le Bureau autorise les versements suivants :

Structure	Commune	Subvention 2025	1 ^{er} acompte 2026 (50% de la subvention attribuée en 2025)	2 ^{ème} acompte 2026 (Subvention 2025 – 1 ^{er} acompte 2026) X 60%
Multi-accueils, crèches et jardins d'enfants				
Association de la petite enfance (Les Petits Filous)	Brunstatt	91 000,00€	45 500,00€	27 300,00€
ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace	Mulhouse	30 397,00€	15 198,50€	9 119,10€
Association Claire-Joie – Multi-accueil	Mulhouse	87 562,00€	43 781,00€	26 268,60€

Association Claire-Joie – Jardin d'enfants	Mulhouse	58 376,00€	29 188,00€	17 512,80€
Association la Ribambelle	Pfastatt	109 936,00€	54 968,00€	32 980,80€
Sous total Multi-accueils, crèches, jardins d'enfants		377 271,00€	188 635,50€	113 181,30€
Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)				
CSC Illzach	Illzach	2 500,00€	1 250,00€	750,00€
L'aire mômes	Lutterbach	29 794,00€	14 897,00€	8 938,20€
Marguerite Sinclair	Mulhouse	25 065,00€	12 532,50€	7 519,50€
CSC Pax	Mulhouse	45 551,00€	22 775,50€	13 665,30€
Sous total LAEP		102 910,00€	51 455,00€	30 873,00€
Relais Petite Enfance (RPE)				
CSC Illzach	Illzach	22 363,00€	11 181,50€	6 708,90€
Association la Ribambelle	Pfastatt	14 745,00€	7 372,50€	4 423,50€
Sous total RPE		37 108,00€	18 554,00€	11 132,40€
Total Petite Enfance		517 289,00€	258 644,50€	155 186,70€

Pour information, les soldes des subventions seront versés au dernier trimestre de l'année 2026.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 :

Chapitre 65 - Fonction 4221 - Article 65748

Service gestionnaire et utilisateur : A132

Ligne de crédit 3819 : subvention fonctionnement centres sociaux et crèches

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution des subventions proposées,
- autorise le versement des acomptes de juin, pour un montant total de 155 186,70€.

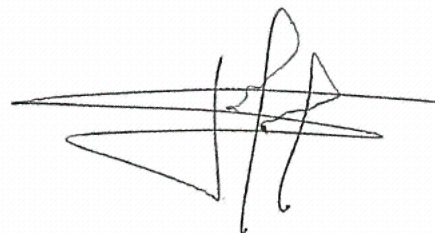
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN